

# Option hippologie-équitation

PAR LA VOIE SCOLAIRE

proposée

au LEGTA de La Côte Saint André



En partenariat avec  
le centre équestre  
de Faramans  
[www.cefaramans.fr](http://www.cefaramans.fr)



TAUX DE RÉUSSITE :

Sans objet



DURÉE

Trois séances de 1h par semaine



EFFECTIF

Variable selon les années



CONDITIONS D'ADMISSION

Galop 3 ou cavalier sachant maîtriser seul un cheval aux 3 allures.



COÛT ANNUEL

Forfait de 400 € pour 2019-2020.

(participation partielle aux coûts de transport, et de prestation du centre équestre)

## PRESENTATION DE L'OPTION

**Option facultative** proposée aux élèves des classes de secondes, premières et terminales, se déroulant actuellement au centre équestre de Faramans (transport effectué en bus et organisé par le lycée).

L'option hippologie- équitation doit être suivie **obligatoirement durant au moins les deux années** de formation (Première et Terminale).

Les évaluations sont intégrées au bulletin trimestriel.

Pour les élèves de première et terminale du bac STAV ou du bac général, la moyenne des bulletins compte pour 10 % des notes permettant l'obtention du baccalauréat. Pour les élèves de bac pro, les points excédant 10 sur 20 des notes obtenues à l'option sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

### Organisation

3 séances de 1h par semaine :

- 1 séance d'équitation,
- 1 séance d'hippologie,
- 1 séance de travail autour du cheval.

La partie pratique (équitation et pratiques autour du cheval) permet aux élèves motivés par cette activité de poursuivre leur progression sur le plan des compétences équestres tout en bénéficiant de leur capacité et aptitude pour l'obtention de leur diplôme.

La partie théorique offre aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur le cheval et sur la filière équestre dans son ensemble.

### Passage des galops

Possibilité pour les élèves en fonction de leur progression de passer les différents galops

### Activités particulières

**En Seconde:** Théorie du galop 1 à 7. Validation de la théorie des galops.

**En Première:** Organisation d'un Concours de Saut d'Obstacles (CSO) par les élèves. Ce concours apprend aux élèves à produire des outils de communication, à gérer un budget, à travailler en groupe, et à s'approprier la réglementation des concours. Les élèves doivent également chercher des sponsors et des partenaires. Les bénéfices du concours permettent de financer une sortie autour du cheval en terminale. Enfin, les élèves doivent aussi réaliser un exposé sur les métiers du cheval.

**En Terminale:** Organisation de leur sortie. Les cours sont axés sur l'alimentation et la reproduction



La Côte  
Saint-André  
établissement agricole public



## L'équipe enseignante

Sylvain THOMAS :

- Moniteur BEES 1° (2000) / BTS Productions animales – élevage jeune cheval
- Discipline de prédilection : CSO (il tourne en Amateur 1 et Pro 2)

Anne COING-BOYAT :

- Moniteur BEES 1° (1999) / BTA option équin
- Discipline de prédilection : Dressage (a participé à des épreuves C)

Camille GEOFFROY :

- Monitrice BP JEPS mention équitation

## La cavalerie

La cavalerie est composée d'une quarantaine de chevaux et poneys de niveaux et d'âges différents. La diversité de la cavalerie permet d'adapter les équidés au niveau de chaque cavalier du galop 1 à 7. Cela permet également de varier les activités (CSO, dressage, terrain varié, pony-games, horse-ball...). Le centre équestre possède également un élevage qui permet aux élèves d'aborder de façon plus concrète les connaissances vues en classe.

Pour le loisir :

- Chevaux et poneys de différentes tailles,
- Chevaux adaptés au niveau de chaque cavalier,
- Chevaux polyvalents

Pour la compétition :

- Chevaux et poneys de différents niveaux et de caractères différents
- CSO : De la Club 4 (65 cm) jusqu'à la Club élite (105 cm) et début amateur
- Dressage Club 4 jusqu'à Club élite et début amateur.

## Les infrastructures

- Une carrière de 65 m x 55 m,
- Un manège de 40m x 20m avec une extension extérieure de 20 m x 20 m,
- De nombreux prés pour faire pâturer les chevaux et produire un foin de bonne qualité,
- 14 boxes intérieurs,
- Stalles,
- Une salle de club .

## Vous voulez en savoir plus ?

Contactez nous, ou venez nous rendre visite lors de nos journées portes-ouvertes.

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique de La Côte Saint-André, établissement d'enseignement agricole public, vous propose :

- La **SECONDE générale et technologique**
- Le **bac GENERAL** : à dominante scientifique (Maths / Biologie-écologie / Physique-chimie)
- Le **bac technologique STAV "Production"** : "Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant"
- La **seconde professionnelle "Production"** : option "Conduite de Cultures et d'Elevages"
- Le **Bac Pro CGEA** : "Polyculture-Elevage"
- Le **BTS ACSE** : "Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole"
- Le **BTS APV** : "Agronomie – Productions Végétales"

Les autres centres constitutifs :

- Le CFPPA et l'Unité de Formation par apprentissage de La Côte Saint-André
- L'Exploitation Agricole de La Côte St André
- Le Lycée Professionnel Horticole de La Tour du Pin
- L'Exploitation Horticole de la Tour du Pin

L'exploitation agricole à La Côte Saint-André :

La présence d'une exploitation agricole est un support pédagogique riche et très concret pour l'ensemble des classes : stages, travaux pratiques, visites de terrain, séquences d'observation.

Quatre ateliers de production répartis sur les pôles :

- **Ovins** (150 brebis de race Mérinos d'Arles),
- **Bovins** (55 laitières de race montbéliarde),
- **Apiculture** (300 ruches),
- **Cultures** (SAU de 87 ha).

Le lycée, c'est aussi :

- Un self de 280 places, internat de 160 places.
- Des laboratoires de biologie, de physique et une salle EXAO (Expérimentation Assistée par Ordinateur)
- Des salles informatiques et multimédia.
- Un CDI doté d'un fonds documentaire riche et diversifié avec de nombreuses ressources numériques (e-book, accès web, portail documentaire ...).
- De nombreuses activités sportives
- Des activités culturelles dans le cadre de l'association des élèves (Association Loisirs et Culture).
- Un cadre de vie et d'étude agréable dans un parc paysager de 6 hectares et une structure à taille humaine
- Un suivi individualisé de l'élève par les équipes.
- Une résidence étudiante de 40 places à proximité du lycée.

**LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole**

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : [legta.cote-st-andre@educagri.fr](mailto:legta.cote-st-andre@educagri.fr) - [www.formagri38.fr](http://www.formagri38.fr)